



Flash Info



Milieux & Faune Sauvage

N°03

23 MARS 2015

Fédération
Syndicale
Unitaire

Syndicat National
de l'Environnement

web

le site du SNE-FSU
<http://www.sne-fsu.org>

adresse électronique
sne@oncfs.gouv.fr

Milieux & Faune Sauvage

Vos représentants au CA

Dominique MELLETON
dominique.melleton@oncfs.gouv.fr

Jérôme CABELGUEN
jerome.cabelguen@oncfs.gouv.fr

Secrétaire national

Jean Marc MARSOLLIER
marsollier.sne@gmail.com

06 08 47 23 35

GROUPE TRAVAIL

« EQUIPEMENT ONCFS »

Compte rendu de la réunion du 17 mars 2015

SAINT BENOIST (78)

Le GT «équipement et matériel» est une émanation du CT pour la partie mise en cohérence, de la nécessité de tel ou tel type d'équipement, en relation avec les missions où les métiers pratiqués à l'ONCFS - rentre également en ligne de compte l'aspect santé et sécurité au travail et à ce titre le CHSCT est partie prenante dans les décisions qui sont prises sur les choix faits.

Nous regrettons d'ailleurs que ce groupe de travail soit souvent réduit à la portion congrue, en abordant que très superficiellement l'ensemble des équipements ou matériel. Souvent c'est lié aux personnels des SD/DIR, alors que d'autres services sont utilisateurs d'équipements qui sont commandé sans que ça soit examiné en amont des marchés ou commandes passées.

Présents : Frédérique LEROUX (DF-DL), Jean-Richard SERVARY (DF), Luc SIMON (IGS), Pierre ORIOL (SNE-FSU), Christophe HIRIART (SNE-FSU), Jean-Yves MORELLEC (chef de service), Éric GOURDIN (UNSA).

En préambule à cette réunion, il est une nouvelle fois demandé de préciser les règles de commande des équipements autres que ceux inscrits au catalogue.

Frédérique LEROUX répond pour l'administration que c'est possible, après avis de la Direction Financière. Il est possible, d'acheter jusqu'à 7000 euros HT dans des magasins tel que le Vieux Campeur, par exemple pour les équipements spécifiques de montagne (Peaux, couteaux, pelle et sonde, cordes etc...), mais il y a d'autres cas similaires...

Normalement, dès le premier euro dépensé, il faudrait une procédure de marché, toutefois le contrôleur financier de l'ONCFS suit le processus suivant :

0 – 4 000 € un devis est demandé.

4 000 – 15 000 € une publication légère est faite.

15 000 – 125 000 € procédure marché MAPA

125 000 € et plus, appel d'offre.

Analyse du catalogue équipement 2015

Équipements divers :

Les trousse à pharmacie de premiers soins, pour les véhicules, stand de tir restent sur le catalogue , composées d'articles en rapport avec nos activités et sur des préconisations du médecin du travail. Elles sont donc concernées par une mise en concurrence sur le marché. Le renouvellement des éléments périssables se faisant en local.

Les lampes torches ont changé. La marque reste STINGER. Elles sont dorénavant à LED. Pour obtenir les filtres des anciens modèles, il faut commander les filtres « stinger », pour les nouveaux modèles, il faut commander les filtres « led »

Un nouveau modèle de lampe frontale, avec plus d'intensité et d'autonomie est demandé par les représentants des personnels. **Le SNE-FSU signale que les agents sont également demandeurs** de modèles équipés d'une lampe rouge. Ces dernières sont moins lumineuses donc plus discrètes en poste.

Coffret contenant l'ensemble des matériels nécessaire à la réalisation de scellés sur le terrain (GBR criminalistique). Cette demande est soutenue par l'ensemble des OS et l'ISST. Intérêt de bénéficier de ce type de coffret dans un ou deux véhicules par Brigade. Ajout au catalogue d'un transformateur 12v/320 volt pour les véhicules.

Optiques (longues vues) : **Le SNE-FSU, après avoir souligné que les matériels au catalogue sont déjà de bonne qualité demande plus performance pour ces optiques**, notamment pour la lecture de bague sur des oiseaux non captifs ou pour une utilisation intensive. Deux nouveaux modèles sont proposés à la DF.

Matériel radioélectrique : avec les radios que nous possédons actuellement, il n'est pas certain que nous puissions conserver la fréquence actuelle dans les cinq ans à venir. Il faudra alors changer tous les postes car il sera techniquement impossible de changer leurs fréquences. Le coût du renouvellement du parc actuel est évalué à 1,5 ME. Un groupe de réflexion va étudier les options de choix possible tout en tenant compte des besoins spécifiques sur le terrain et la problématique des zones géographiques accidentées.

Équipements spécifiques de montagne : nous sommes souvent interpellés par des agents pour des questions d'équipements spécifiques et qui ne sont pas au catalogue. Exemple en montagne pour pouvoir rester dehors en statique par grand froid, le besoin de vestes très chaudes types « doudoune » est indispensable.

Le SNE-FSU rappelle que ces équipements spécifiques sont déjà utilisé dans certains services depuis des années, alors que dans d'autres cela ne semble pas possible alors que les conditions de travail sont les mêmes. Le SNE-FSU demande que ces vestes « doudounes » de très haute qualité puissent être acquises pour les services de montagne en marché local via le Vieux Campeur au même titre que d'autres équipements (une doudoune de qualité répondant à des normes de sécurité coûte autour de 400€. Ce choix devra se faire dans les service en concertation avec les agents et avis du DIR ou directeur de la DER...

Alors que l'UNSA s'étonne que soit envisagé de porter une tenue qui ne fait pas partie des effets d'uniforme, **le SNE-FSU rappelle** le débat sur la tenue de camouflage, acceptée sans grade ni signe distinctif (Ces effets ne devant être portés que ponctuellement)...

Il est donc proposé que soit étudiée au niveau du CT une possibilité d'acquisition de cet équipement.

Le SNE-FSU tient à préciser que pour les équipements spécifiques, certes le coût financier n'est pas négligeable, mais la notion de sécurité des agents qui ont des activités professionnels en milieux extérieurs parfois avec des conditions climatiques extrêmes, doit aussi intervenir largement par un avis du CHSCT dans la décision définitive.

Équipement « phares mobiles »: Le SNE-FSU fait remarquer que pour certains modèles de phares, les ampoules sont introuvables. La division équipement répond qu'il faut s'adresser directement au fournisseur.

Équipements spécifiques Nautique : Des équipements sont à l'étude pour les services maritimes. Les mots « brassière de sauvetage » remplaceront les mots « gilet de sauvetage » sur le catalogue. **Là aussi nous attendons la saisine du CHSCT pour l'avis final comme ça s'est fait par le passé !**

Équipements spécifiques de lutte contre le grand braconnage : de nouveaux appareils photos à déclenchement cellulaires devraient être proposés dont un modèle avec l'envoi possible de MMS. La question se pose concernant l'actuel forfait téléphonique qui ne permet pas la réception des MMS. **Le SNE-FSU fait remarquer que ce matériel n'est pas spécifique au contre braconnage et que plusieurs modèles sont déjà utilisés pour les missions techniques de suivi d'espèces comme loup, lynx, ...** il serait souhaitable que la réflexion soit menée en concertation avec les services techniques qui ont également des besoins dans ce domaine.

Équipements spécifiques stand de tir : L'achat des cibles et gommettes pour le tir ont été négociés par la DF avec un fournisseur. L'achat sera fait directement par le DIR. Rappel : il n'est pas conseillé de commander deux années de gommettes, car elles finissent par ne plus être adhésives !

Équipements spécifiques Outre-mer : Le SNE-FSU réitère une demande faite il y a de cela 2 ans par les agents d'outre-mer, de matériels spécifiques et pour lesquels ils n'ont jamais eu de réponses ! il s'agit entre autre de chaussures adaptées pour marcher en forêt tropicale sur des rochers mouillés (ravines), ainsi qu'un modèle de chapeau (la casquette n'étant pas adaptée en milieu tropical pluie, soleil etc....). Réponse de l'administration : l'acquisition du chapeau ne devrait pas poser de problème pour l'Outre-Mer puisque cela a déjà été traité et validé. S'agissant des chaussures, besoin concernant peu d'agents, la demande doit être faite au DIR et remonter à la DF avec avis de l'inspecteur Hygiène et sécurité.

SNE-FSU : nous sommes loin d'avoir épuisé tous les cas particuliers concernant le matériel et les équipements. La bureautique, les véhicules,... autant de sujets sur lesquels nous devrions être consultés !

Enfin, en réunion de groupe de travail équipement, ça semble toujours simple avec des solutions. Malheureusement la réalité est toute autre et de nombreuses remarques ou demandes faites, restent sans suite.

Alors nous ne pouvons conseiller aux agents de relancer leur hiérarchie en demandant où en est le dossier et ensuite de nous contacter si vous n'avez toujours pas de suites aux demandes formulées.